



Un nouvel espace Petite enfance à Malissard

Ouvert depuis quelques mois, le pôle Petite enfance accueille les tout-petits au cœur du nouveau quartier de La Trésorerie. Un bâtiment tout confort qui réunit, sur plus de 400 m², le multi-accueil associatif La Boîte à Maliss' et le Relais d'Assistant.e.s maternel.le.s de l'Agglo.

L'accès au bâtiment se fait par un passage couvert et coloré qui permet de rejoindre des espaces intérieurs fonctionnels et chaleureux. Côté multi-accueil, deux espaces indépendants adapté selon l'âge des enfants, chacun équipé d'une salle d'activités, de dortoirs et sanitaires. Une cuisine satellite permet aussi de réchauffer les repas fournis par La Boîte à Maliss'. Juste à côté, le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s accueille enfants et professionnel.le.s pour des temps d'éveil collectif, essentiels à l'épanouissement des tout-petits, l'apprentissage de la vie en collectivité et la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s. Les deux structures partagent également 600 m² de jardin et de préau pour les activités en plein air.

Associer ces deux services, c'est enrichir et faciliter les échanges enfants, parents et professionnels en créant des liens entre modes de garde collectif et familial. Les nouveaux locaux ont aussi permis à La Boîte à Maliss' d'augmenter de 9 places la capacité d'accueil de la crèche, passant de 15 à 24. Au total, la crèche accueille 50 enfants différents.

Un bâtiment économe en énergie

Equipé de panneaux photovoltaïques, le bâtiment consomme peu d'énergie et produit sa propre électricité. Il a été conçu pour optimiser l'éclairage naturel. L'isolation acoustique a également été soignée pour le confort de tous.

Le quartier en cours d'aménagement de La Trésorerie accueillera bientôt une centaine de logements, une résidence seniors et des services de proximité. Le tout dans un environnement privilégié à proximité d'un parc arboré et d'un cheminement piéton permettant de rejoindre le village à pied.

Le coût total de l'opération est de 1 290 000 € TTC, financée par l'Agglo (484 300 €), la CAF (380 400 €), le Département (202 800 €) et l'Etat (222 500 €).